

PROJET DE CARRIÈRE AU ROCHERET, REFUS PRÉFECTORAL

LE MOT DE Mme LA MAIRE

Avec Jérôme Chaumarat, Président de l'association Nature en partage 01 nous vous l'avons annoncé la semaine dernière via Panneau Pocket (<https://app.panneaupocket.com/ville/2135285813-parves-et-nattages-01300>) :



l'arrêté préfectoral concernant le projet d'ouverture d'une carrière sur le site du Rocheret est tombé, et c'est un refus.

Il sera important, lors d'un « apéritif citoyen » à la salle des fêtes, le **vendredi 13 septembre prochain à 19h**, de vous rappeler toutes les étapes franchies, toutes les difficultés rencontrées...

Venez-y nombreux !

Dans ce Lettr'info de Rentrée, nous souhaitons simplement vous redire à quel point l'esprit d'équipe et l'intelligence collective déployée entre les membres de l'association Nature en partage et les élus ont prévalu et permis ce refus.

Ensemble, chacun dans notre rôle, soit associatif, soit municipal, nous avons soulevé un à un tous les points qui interrogeaient la pertinence de ce projet. A chacune des étapes, nous avons conjugué nos forces. Ainsi avons-nous pu trouver les éléments qui ont permis de stopper le dossier.

Le rôle de chacun/chacune a été essentiel, avec l'appui constant d'un grand nombre d'entre vous.

Il est important aussi de souligner l'appui que nous avons eu auprès de la plupart des maires de Bugey Sud, de la Présidente de la communauté de communes, Pauline Godet, du maire de Belley Dimitri Lahuerta, des sénatrice et sénateur Florence Blatrix et Patrick Chaize...

Également un immense MERCI à ceux sans qui nous n'aurions pu aboutir :

- Mme Christiane Bertrand et son fils M. Montrobert,
- M. Alain Rochet,
- Et l'entreprise IRISOLARIS et son directeur M. Armand Fresnais.

Aujourd'hui nous remportons ENSEMBLE une étape décisive. Mais il peut y avoir des recours, nous devons tous rester vigilants pour protéger l'avenir et la sérénité de notre territoire.

Nous comptons sur vous !

Claude COMET.

RACCORDEMENT DE LA PHASE 2 DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

Le forage dirigé sous le Rhône pour le raccordement de la phase 2 de la centrale photovoltaïque ayant échoué, la solution du passage sous le pont a été adoptée. Cette solution impose de faire repasser les câbles sous la départementale impactant la circulation.

Les travaux débiteront le 26 août.



D'autre part les travaux d'enfouissement de la ligne 20000V de la voie romaine vont démarrer le 9 septembre le long de la RD37 de Saint Didier jusqu'à En Trezin.

Du fait de ces 2 chantiers, la circulation sur le pont de Yenne sera interdite au plus de 3,5 tonnes du 26 août au 25 octobre.



AMÉNAGEMENT FONCIER

Suite à la demande du conseil municipal, le Conseil départemental de l'Ain propose de revoir l'aménagement foncier des parcelles agricoles et forestières de notre commune afin de limiter le nombre de petites parcelles et le nombre de parcelles enclavées en permettant aux propriétaires des échanges de parcelles en respectant les valeurs de chacune.

Cette opportunité, entièrement financée par le Conseil départemental (bornage compris) est à ne pas laisser passer.

Courant septembre, une commission communale d'aménagement foncier sera constituée avec cinq propriétaires de biens non bâtis dont trois titu-



liaires et deux suppléants par élection. Si vous êtes intéressé pour être membre de cette commission, vous avez jusqu'au jeudi 23 août 17h pour déposer votre candidature en mairie ou par mail à mairie@parvesetnattages.fr

PÔLE CULTUREL /CAFÉ ASSOCIATIF

Les travaux ont pris du retard en raison des intempéries de ces derniers mois. L'assainissement est terminé, la toiture sera mise en place début septembre et la construction ossature bois à la suite.

L'achèvement prévu pour le printemps 2025.



LES 3 ANIMATIONS INCONTOURNABLES AVANT LA RENTRÉE

FÊTE DU FOUR



Le comité des fêtes organise la traditionnelle fête du four le **dimanche 25 août à partir de 11h**, cette année aux fours de Sorbier et de Parves.

Le comité des fêtes a besoin de bénévoles pour que cette fête se déroule dans les meilleures conditions. N'hésitez pas à contacter comitefetesparves@gmail.com ou au 06 84 67 46 15

ARTS EN CAVE



Du **samedi 31 août au 15 septembre**, n'hésitez pas à aller voir les expositions de peintures et photos de différents artistes à Arts en Cave (Sorbier).

Vous retrouverez les œuvres de Bernard VILLIERMET, Annick VOLTZENLOGEL et Christine VIARD.

<https://www.artsencave.fr>

SPECTACLE BALADE



Dimanche 1^{er} septembre, dès de 16h, venez pour 2h45 de spectacle - balade sur un itinéraire de 3,5 km environ sur la commune avec pour thème la vie amoureuse de Calamity Jane. Réservation obligatoire : pouthier.daniel@wanadoo.fr ou 06 77 99 95 54

Panneau Pocket 100% en France

Les informations et alertes de votre Mairie sont sur PanneauPocket

Mairie de Parves-et-Nattages

67 route de Sorbier
01300 Parves-et-Nattages

Horaires d'ouverture au public :

- le lundi de 14h à 17h
- le mardi de 14h à 18h
- le jeudi de 14h à 16h30
- le vendredi de 14h à 18h

04.79.81.27.54

mairie@parvesetnattages.fr

Merci de privilégier la version numérique pour tous vos documents d'urbanisme

Pour recevoir ou consulter les nouvelles de la commune en temps réel, pensez à Panneaupocket sur smartphone (voir ci-contre) ou sur ordinateur en suivant le lien :

<https://app.panneaupocket.com/ville/2135285813-parves-et-nattages-01300>

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PRÉSENTENT UN AVANTAGE GRATUITEMENT 24h/24/24

Samu	Police Secours	Pompiers	Urgence sms
15	17	18	114

La commune dispose de deux défibrillateurs automatisés externes en accès libre en cas de besoin :

- ⇒ Un à l'école
- ⇒ et l'autre sur le mur de la bibliothèque municipale (ancienne mairie).

